



ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de Monsieur Didier Reynders, Vice-Premier Ministre et  
Ministre des Affaires étrangères

**Security Council – Open Debate on Youth, Peace & Security**

**23 avril 2018 – ONU**

---

Monsieur le Président,

La **Belgique s'associe pleinement à la déclaration de l'UE** et souhaiterait à titre national faire les observations suivantes.

Je tiens à vous remercier pour l'organisation de ce débat, et à remercier les intervenants pour leurs déclarations.

Mr. Simpson je vous adresse, à vous et votre équipe, mes félicitations pour le travail de recherche considérable que vous avez mené et qui a abouti à un document ambitieux. Ce rapport donne non seulement des recommandations très concrètes, à la fois à l'ONU, aux organisations régionales et aux Etats membres, mais nous invite également à une réflexion plus profonde et nous confronte aux défis liés à la mise en œuvre de la Résolution 2250.

La Belgique salue l'importance donnée au discours positif sur les jeunes. L'étude bouscule plusieurs conceptions stéréotypées et démontre que **les jeunes possèdent une importante capacité d'action en faveur de la paix**. La création d'un environnement favorable à la participation et à l'inclusion des jeunes adultes dans les processus de prévention et de consolidation de la paix est cruciale. De plus, l'égalité d'accès à une éducation inclusive et de qualité, ainsi que l'opportunité d'accéder à un emploi décent sont des éléments déterminants pour la création de cet environnement.

A travers l'éducation, nous devons aider les jeunes à devenir des citoyens conscients, critiques et ouverts, responsables et capables de réfléchir de manière constructive à leur place et à leur rôle dans la société.

A cet égard, notre Département de l'intérieur coordonne un **projet appelé BOUNCE**, financé par un Fond de la Commission Européenne. Ce projet a pour objectif, à travers une combinaison d'action et de réflexion, de **renforcer les qualifications et les compétences des jeunes, afin de les guider vers la résilience, la capacité de rebondir face aux difficultés**. Les formations du projet trouvent leurs prémisses dans une perspective positive : **les forces et les talents de chaque jeune**. Nous avons observé qu'en changeant la perspective du risque vers l'opportunité, de la peur vers l'ouverture, du contrôle

vers la responsabilisation, nous pouvons aborder de manière constructive une problématique complexe (comme l'extrémisme violent) et aller vers l'inclusion.

Au niveau national, la Belgique fournit déjà une plate-forme structurée pour les jeunes où ceux-ci peuvent s'exprimer et être entendus. La participation active de la Belgique au programme des jeunes représentants auprès de l'ONU est un autre exemple de notre engagement pour l'inclusion : les jeunes contribuent ainsi effectivement à la préparation de réunions de haut niveau et y participent eux-mêmes.

Il est évident qu'une inclusion effective ne peut être réalisée qu'en assurant aux jeunes hommes et femmes **la dignité, la protection et la qualité de vie auxquelles ils ont droit**. A cet égard, la Belgique, comme toujours, demeure fermement attachée à la **promotion des droits de l'homme**, condition fondamentale de la paix et du développement, et accorde une importance particulière **aux droits des groupes vulnérables**.

Nous pensons effectivement qu'il est primordial de protéger les droits des jeunes et d'investir dans leur développement afin qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel et contribuer ainsi à **l'instauration de la paix et de la sécurité**.

Il importe également d'intensifier les efforts en vue **d'associer davantage la jeunesse à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**. Le rapport conjoint de la Banque Mondiale et de l'ONU – *Pathways for Peace* - met l'accent sur l'importance d'inclure les jeunes dans le cadre de la prévention des conflits violents et de renforcer la relation entre le développement, les actions humanitaires et la consolidation de la paix. Œuvrer au devenir des jeunes comme **citoyens conscients, critiques et ouverts, capables et responsables**, c'est œuvrer pour la paix. Nous partageons donc pleinement la vision selon laquelle **les jeunes doivent être reconnus comme partenaires incontournables de la paix**. C'est pourquoi, dans ses pays partenaires, la Coopération belge au développement soutient **la formation adéquate, stimule l'emploi et l'entrepreneuriat et promeut les droits des jeunes en vue de les impliquer de manière active dans les processus de décision**.

En conclusion, je tiens à souligner que la Belgique s'engage à continuer de promouvoir les droits des jeunes en vue d'une inclusion active dans les processus cruciaux de paix et de sécurité. Plus particulièrement, **dans le cadre de nos travaux comme membre de la Commission de consolidation de la paix, mon pays veillera à ce que la dimension de la jeunesse soit intégrée de manière positive dans les activités de la Commission**.

Tenant compte des recommandations du rapport, la Belgique s'investira également pour **attirer l'attention sur les défis liés à la jeunesse** et plaidera en faveur d'une **plus grande intégration de l'agenda Jeunes, Paix et**

**Sécurité.** En outre, nous devons nous pencher ensemble sur la manière dont l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, donnera suite à ces recommandations. Pour ce qui est de mon pays, je me félicite de ce que le rapport discuté aujourd'hui ouvre la porte à une nouvelle dynamique au Conseil de sécurité ; j'estime important que le Conseil soit informé en temps utile et de manière complète des situations spécifiques concernant les jeunes et pertinentes dans le cadre son mandat. Il en résulte le besoin de mieux s'organiser, notamment au moyen de mécanismes d'accès aux informations nécessaires. L'enjeu est important et la Belgique compte apporter sa pierre à l'édifice.

Je vous remercie.